ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 18 NOVEMBRE 1962

6e Circonscription de Loire-Atlantique

MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE



Nestor ROMBEAUT
Député de Loire-Atlantique
Vice-Président de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales de l'Assemblée Nationale

Electrices, Electeurs,

Les 23 et 30 novembre 1958, vous m'avez fait l'honneur, ainsi qu'à mon ami, Henri COURONNÉ, de nous accorder vos suffrages.

Animés du même souci du bien commun et conscients d'avoir rempli notre devoir à votre égard, nous vous demandons de nous renouveler votre confiance.

Au cours d'une centaine de réunions tenues en quatre ans dans la circonscription, je me suis efforcé de tenir mes concitoyens au courant des problèmes de l'heure, de solliciter leurs avis, leurs critiques, leurs jugements.

— Travailler à l'avènement de la paix en Algérie

— Construire une démocratie sociale, économique et politique associant les citoyens et leurs organisations aux décisions de la nation

— Elaborer des textes qui conduisent à la promotion sociale, à l'amenuisement puis la suppression des disparités sociales

— Etre présent aux problèmes des personnes et des collectivités

— Engager sans cesse la France de plus en plus dans une action permanente d'intégration européenne

— Faire l'effort maximum pour que la « régionalisation» du 4e Plan devienne une réalité, pour que ses objectifs sociaux soient atteints et que les conclusions des rapports concernant les personnes âgées et la famille soient prises en considération.

TELS SONT LES PRINCIPAUX OBJECTIFS vers lesquels mes efforts ont été tendus durant chacune des quatre années écoulées. Cette action permanente a été individuelle et s'est traduite par de nombreuses interventions publiques, un intense travail en commissions, le dépôt de propositions de loi ou de rapports concernant les problèmes agricoles ,la sécurité sociale, l'emploi, la promotion sociale et syndicale, les lois de finances, les territoires et départements d'Outre-Mer, l'Algérie, le Plan... Elle a été aussi collective au sein du groupe, de commissions ,et avec les grandes organisations professionnelles et sociales...

Elle a été législative par la discussion des lois concernant les assurances sociales des exploitants agricoles, l'enseignement général et l'enseignement agricole, les équipements socio-éducatifs, l'équipement sanitaire, la promotion sociale, la promotion syndicale, la loi d'orientation agricole, et la loi complémentaire, les travailleuses familiales, l'aide aux aveugles, grands infirmes.

MAIS IL FAUT NOUS TOURNER VERS L'AVENIR

et prendre conscience que dans les quatre années qui viennent, la génération d'après-guerre la plus nombreuse que la France ait connue depuis 100 ans, va arriver à l'âge d'adulte et des responsabilités.

Cette révolution demande une rénovation profonde des structures politiques et économiques de la France dans trois directions essentielles :

1° — Affermir et équilibrer nos institutions

2° — Faire bénéficier tous les Français de la croissance économique

3° — Passer de l'Europe économique à l'Europe politique.

AFFERMIR ET EQUILIBRER NOS INSTITUTIONS

Le pouvoir n'a d'autorité que s'il n'est pas isolé et s'il a l'appui de la nation, une démocratie moderne, avec un gouvernement fort, un parlement respecté et des citoyens associés aux responsabilités.

C'est pourquoi nous demandons :

— Que le Parlement exerce la plénitude des droits de contrôle que le peuple lui a donnés par la constitution de 1958.

— Que les grandes forces de la France (Syndicats, Jeunesse, etc...) soient associées à l'élaboration de la politique nationale.

— Que l'administration soit largement décentralisée au niveau de la région.

— Que le pouvoir politique et la responsabilité économique soient solidement liés : Gouvernement, Parlement, Plan doivent avoir la même durée.

FAIRE BENEFICIER TOUS LES FRANÇAIS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Votre député a pris une part active à divers groupes de travail qui se sont préoccupés des salaires, de l'emploi, des prestations familiales, du financement de la sécurité sociale, des régimes particuliers et complémentaires de retraite (salariés de tous ordres, marins, artisans, commerçants, etc...), des abattements de zone, de la situation des malades, infirmes et paralysés, des veuves, des conditions d'abaissement de l'âge de la retraite.

Tous ces problèmes ont fait l'objet de rapports importants adoptés par la commission des affaires sociales. Certains ont reçu un timide commencement d'exécution et nous continuerons cette action générale comme nous travaillerons à répondre à la légitime aspiration des agriculteurs qu'est la parité sociale, ainsi que nous l'avons fait au cours de la première législature.

L'expansion économique doit profiter à tous. Cela a guidé notre action passée et demeure notre ligne de conduite.

De même, il faut donner une priorité aux équipements collectifs et, en particulier, à l'enseignement : constructions scolaires, recrutement des maîtres, action importante en faveur des enseignements techniques et secondaires, multiplication des classes et établissements, développement de l'enseignement rural par l'organisation des cantines, du ramassage scolaire et la création de collèges ruraux.

Bien d'autres besoins sont à satisfaire qui pourraient trouver leur solution dans le cadre de l'aménagement du territoire que nous n'avons cessé de proposer et défendre.

Il faut donc :

Accélérer la décentralisation industrielle

Soutenir les réformes de structures indispensables à la modernisation de l'agriculture et la mise à parité des agriculteurs avec les autres catégories sociales.

Créer des conseils économiques et sociaux régionaux dotés de pouvoirs d'information et de décision.

PASSER DE L'EUROPE ECONOMIQUE A L'EUROPE POLITIQUE

Les succès économiques remportés par l'Europe de Robert SCHUMAN doivent être dépassés. Notre choix est fait, nous l'avons démontré par des actes politiques récents et graves. Nous voulons mener le combat de l'Europe intégrée disposant d'une autorité politique qui assure sa sécurité (l'indépendance de la France étant inséparable de celle de l'Europe), garantit à l'agriculture française le bénéfice des accords de Bruxelles, l'amélioration de ses débouchés, permet l'accélération de l'harmonisation des salaires, réalise une coordination de l'énergie et des investissements.

AFFERMIR ET EQUILIBRER NOS INSTITUTIONS
FAIRE BENEFICIER TOUS LES FRANÇAIS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DU PAYS
POURSUIVRE L'UNITÉ EUROPEENNE

c'est demeurer fidèle à la grande tradition démocratique de notre pays.

NOUS Y SOMMES RESTÉS INDÉFECTIBLEMENT ATTACHÉS AU COURS DE CE MANDAT MALGRE LES DIFFICULTES QU'IL A FALLU SURMONTER

Par le programme que nous vous proposons, nous voulons que la France réponde par ses institutions équilibrées et son économie rénovée :

Aux exigences de la technique,

Aux impératifs de la solidarité internationale,

Aux aspirations de la jeunesse.

Cette grande tâche, nous voulons l'accomplir avec vous toutes et vous tous, électrices et électeurs de la 6e circonscription. C'est pourquoi nous avons l'honneur de solliciter une nouvelle fois votre confiance

Henri COURONNÉ
Agriculteur — Remplaçant éventuel.

Nestor ROMBEAUT
Député sortant

IMP. MODERNE, SAINT-NAZAIRE